

■ **Fondation collective ProMedic**, à Renens (VD), CH-660-1574004-0, offrir au moins les prestations prévues par la LPP et ses ordonnances d'application (FOSC du 22.12.2006, p. 20). Pernet Josiane et n'est plus membre du conseil; sa signature est radiée. Mavrocordatos Lucas, nommé vice-président, et Regamey Gérald continuent à signer collectivement à deux, désormais pas entre eux.

Journal no 721 du 17.01.2008
(04302948 / CH-660.1.574.004-0)